

>> FICHE DURÉE DE VIE DES PRODUITS << ACTION COMMUNE SERD 2015

CHIFFRES CLÉS

En 2012, les émissions de gaz à effet de serre des français s'élevaient à **10,1 tonnes équivalent CO₂** par personne, dont **43 % imputables à la consommation de biens et de services**¹.

Chaque français produit en moyenne **452 kg de déchets ménagers** hors assimilés par an. Si l'on ajoute à ce chiffre les déchets professionnels issus du BTP, de l'industrie ou encore du secteur agricole, le bilan s'élève à **5,5 tonnes** par an ramené à l'habitant².

En 2011, la gestion des déchets en France générait l'équivalent de **5,7 millions de tonnes brutes de CO₂**³ et représentait un poste de dépense de **15,7 milliards d'euros**, soit près d'**1 %** du PIB national, et l'on constate une croissance constante des coûts d'une année sur l'autre⁴.

Chaque année en France, le recyclage permet d'éviter le rejet de **19 millions de tonnes d'équivalent CO₂**, soit les émissions domestiques de 11,7 millions d'habitants, et d'économiser **171 millions de m³** d'eau, soit la consommation domestique de 3 millions d'habitants⁵.

Une bouteille en verre consignée peut émettre jusqu'à **80 % moins** de gaz à effet de serre (GES) qu'une bouteille à usage unique sur l'ensemble de son cycle de vie⁶.

PROMOUVOIR UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les transformations des modes et des niveaux de vie nous ont amené à **produire et consommer de manière croissante** une multitude de produits répondant à différentes fonctions : l'équipement et l'entretien de la maison (meubles, électroménager, produits d'entretien, etc.), la communication (téléviseurs, téléphones, ordinateurs, etc.), l'habillement (vêtements, chaussures, etc.), le bricolage (perceuses, scies, etc.) et le jardinage (tondeuses, débroussailleuses, etc.). Le système actuel de la durée de vie des produits repose sur un **modèle économique linéaire** qui peut se traduire de la manière suivante : « **extraire – fabriquer – consommer – jeter** ». Ce modèle s'avère très **énergivore** (consommation d'énergies fossiles pour l'essentiel) et tend à accentuer le phénomène de

¹ Chiffres du bureau de consultants Carbone 4.

² *Chiffres clés Déchets*, ADEME, 2014.

³ CITEPA (format CNUCC), mars 2013.

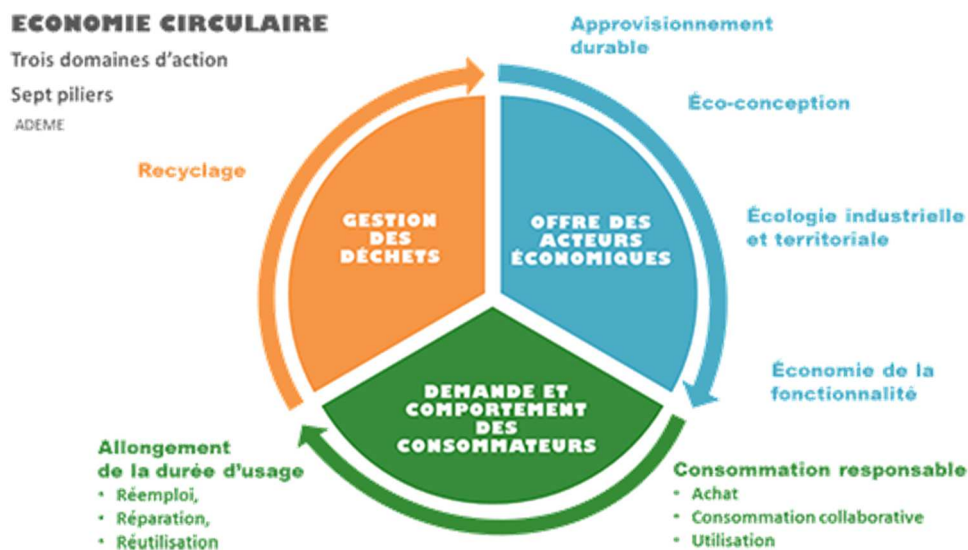
⁴ *Chiffres clés Déchets*, ADEME, 2014.

⁵ *Chiffres clés Déchets*, ADEME, 2014. Le recyclage ne doit cependant pas marginaliser les efforts de prévention des déchets et il convient de noter qu'il « *provoque des rejets dans l'eau de produits entraînant l'eutrophisation, équivalents aux phosphates produits par les rejets domestiques de 127 000 habitants* ».

⁶ Etude Deroche Consultants, 2009 / On considère dans cette étude une bouteille réutilisée 20 fois et une distance de distribution moyenne de 260 km.








surexploitation des matières premières alors même que les ressources naturelles disponibles pour subvenir à nos besoins ne cessent de se raréfier. De plus, nos modes de production et de consommation génèrent des **émissions de gaz à effet de serre** qui dépassent la capacité d'absorption de la planète, ce qui a des impacts sur les dérèglements climatiques et la fragilisation des écosystèmes. L'empreinte environnementale des produits est d'autant plus importante que **la plupart d'entre eux sont importés** et doivent souvent parcourir de longues distances. À cela s'ajoute la **consommation d'eau** et la **toxicité de certains composants** utilisés dans la fabrication, la transformation et l'élimination des produits (métaux lourds, chlore des plastiques, fluides frigorigènes, etc.) qui exposent les individus et la nature à des risques sanitaires et écologiques. Le concept d'**énergie grise** permet de mettre en lumière les consommations d'énergie à chaque étape du cycle de vie d'un produit, « du berceau à la tombe » (extraction, production, transport, utilisation, traitement, etc.).

Il convient donc de repenser nos modèles existants en termes de durabilité en soutenant la **transition vers une économie circulaire**⁷ que l'ADEME définit comme « **un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en permettant le bien-être des individus » ». Le schéma suivant illustre les 3 domaines d'actions de l'économie circulaire, reposant sur 7 piliers.**






⁷ Le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit d'intégrer une définition de l'économie circulaire à l'article L. 110-1-1 du Code de l'Environnement. Le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale le 26 mai 2015 précise que « *La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, une réutilisation, un recyclage ou, à défaut, une valorisation des déchets* ».

Voir aussi le dossier [Economie circulaire : que se cache-t-il derrière ce terme ? Quels enjeux selon le mouvement FNE ?](#), France Nature Environnement, 2015.

<p>IMPACTS CLIMATIQUES DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none">  Matières premières  Produits chimiques et toxiques  Eau  Energie  Gaz à effet de serre 	<p>LEVIERS POUR ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS</p>
CONCEPTION	
 <p>Les tissus de nos vêtements subissent de nombreux traitements d'ennoblissement qui nécessitent l'utilisation de produits chimiques parfois toxiques pouvant contenir des métaux lourds et des solvants. Ces substances sont nocives pour la santé des ouvriers qui fabriquent les vêtements mais également pour celle des consommateurs qui porteront les tissus (possibilité de dégradation avec la sueur et l'humidité et de migration sur la peau). Ces substances se retrouveront également dans l'eau, dans les sols, dans l'air, etc.⁸</p>	<p>Eco-conception</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des produits durables en considérant l'ensemble du cycle de vie : des produits recyclés, recyclables, robustes, démontables, réparables, réutilisables, efficaces en énergie, etc. - Limiter la production des produits jetables - Réduire la nocivité des produits : certains composants (ex : métaux lourds, chlore des plastiques, fluides frigorigènes) ont des impacts sur la santé et l'environnement et rendent l'allongement de la durée de vie des produits plus complexe
EXTRACTION DES MATIÈRES PREMIÈRES	
 <p>En 2005, l'extraction des matériaux de construction, des minerais, des minéraux, des combustibles fossiles et de la biomasse représentait de 47 à 59 milliards de tonnes. En 2050, ce niveau d'extraction pourrait passer à 140 milliards de tonnes, soit 16 tonnes de ressources naturelles rapportées à chaque habitant de la planète⁹.</p>	<p>Approvisionnement durable</p> <p>Réduire la consommation de ressources naturelles nécessaires à la fabrication des produits et optimiser leur exploitation en limitant les gaspillages et les impacts environnementaux</p> <p><i>Exemple : une entreprise qui utilise des pièces détachées d'occasion pour fabriquer ses produits ou encore des fibres recyclées pour fabriquer son papier.</i></p> <p>Le risque de pénurie est particulièrement avéré pour certaines ressources, comme les métaux rares utilisés dans les appareils électriques et électroniques</p>


⁸ Carnet de vie d'un t-shirt, ADEME, 2013.

⁹ Rapport annuel du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2011.

TRANSPORT	
 <p>Plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre imputables à la consommation des français proviennent des importations de produits fabriqués à l'étranger¹⁰.</p>	<p><u>Relocalisation des systèmes de production</u></p> <p><u>Systèmes de circuits courts</u></p> <p><u>Modes de transports peu polluants</u></p>
FABRICATION ET CONDITIONNEMENT	
 <p>De nombreuses initiatives se développent sur le tout le territoire, à l'instar du Pôle des Eco-Industries de Poitou-Charentes qui a pour objectif de développer une dynamique régionale de l'écologie industrielle et territoriale (EIT). Il se positionne comme un centre de ressources et assure la coordination de différentes démarches ainsi que leur accompagnement technique et méthodologique. Il regroupe des acteurs issus de la filière industrielle mais également des chercheurs et des formateurs.</p> <p><u>D'autres initiatives d'EIT à découvrir ici</u></p>	<p><u>Ecologie industrielle et territoriale</u></p> <p>Favoriser les synergies via l'échange, la mutualisation et la valorisation (des équipements, des ressources, des services, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En optimisant la gestion de la consommation des ressources (énergies, matières et eau) dans une logique de circuits courts - En réduisant les rejets polluants et les déchets des systèmes de production industriels <p><i>Exemple : une entreprise qui utilise dans la fabrication de ses produits des matériaux issus de l'activité d'une structure implantée sur le même territoire</i></p>
CONSOMMATION ET UTILISATION	
 <p>Selon une étude IPSOS-ADEME¹¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 % des français participent à des achats groupés ; - 52 % vendent leurs biens à d'autres particuliers ; <ul style="list-style-type: none"> - 11 % ont recours au troc ; - 6 % louent leurs biens à d'autres personnes. 	<p><u>Economie de la fonctionnalité</u></p> <p>Privilégier l'usage d'un produit à sa possession et donc la vente des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes</p> <p><i>Exemple : une entreprise qui propose à la location des petits appareils d'électroménager via les SAV des magasins ou bien les gardiens d'immeubles</i></p> <p><u>Consommation responsable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de produits d'occasion, de produits écolabellisés, avec peu d'emballages, etc. - Economie du partage et consommation collaborative (trocs, dons, locations, emprunts, etc.)

¹⁰ Rapport de synthèse *Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des français en 2030 – Vers une évolution profonde des modes de production et de consommation*, ADEME, 2014.

¹¹ *Les français et les pratiques collaboratives. Qui fait quoi ? Et pourquoi ?*, IPSOS, ADEME, 2013.

<p>En 2013, les activités de réemploi et de réutilisation représentaient en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 940 000 tonnes de déchets évités sur 9,3 millions de tonnes générées au niveau national, soit environ 10 % du gisement de produits en fin d'usage - 5 607 structures recensées, soit en moyenne 9,5 établissements pour 100 000 habitants - Un effectif de 22 000 équivalents temps plein (ETP), dont 73 % pour le secteur de l'ESS et 27 % pour le secteur de l'occasion - Près d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, dont 30 % pour le secteur de l'ESS et 70 % pour le secteur de l'occasion¹². 	<ul style="list-style-type: none"> - Eco-gestes d'usage, d'entretien et de dosage des produits <p>Allongement de la durée d'usage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien : utilisation et conservation adaptées du produit - Réparation : remise en fonction d'un produit - Réemploi : donne une seconde vie au produit, grâce au don ou à la vente d'occasion - Réutilisation : permet à des déchets d'être remis en état sous forme de biens d'occasion ou d'être démontés pour en revendre les pièces détachées en état de fonctionnement
<p>FIN DE VIE ET TRAITEMENT</p>	
 <p>La complexité des produits et des matières ne permet pas toujours de séparer et de récupérer facilement toutes les matières premières. Par exemple, le nickel, facilement repérable et assez coûteux, n'est recyclé qu'à 55 % : 15 % sont perdus fonctionnellement ou dégradés à l'usage, 35 % égarés et mis en décharge ou incinérés... En 3 cycles d'utilisation et recyclage, on perd donc 80 % de la ressource. La plupart des métaux rares n'atteignent que des taux de l'ordre de 25 % de récupération !¹³</p>	<p>Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vise à réintroduire tout ou partie des déchets dans un cycle de production - Valorisation matière (recyclage) et valorisation organique (compostage et méthanisation) <p>Les traitements biologiques et le recyclage ne doivent pas marginaliser la prévention : ils participent également à l'émission de gaz à effet de serre.</p> <p><u>Le « meilleur » déchet reste celui qu'on ne produit pas !</u></p>

Si le recyclage est soutenu grâce au dispositif de responsabilité élargie des producteurs (REP) depuis les années 1990, il n'existe pas de tel soutien pour les activités permettant d'allonger la durée de vie des produits (modularité, réparation, réemploi, réutilisation, rénovation, refabrication ou encore fonctionnalité). **Il est ainsi aujourd'hui primordial d'aider au développement de ces activités à travers la mise en place d'un dispositif financier incitatif** (fiscalité avantageuse, subventions, investissements, etc.).

¹² Synthèse Réemploi, réparation et réutilisation – Données 2013, ADEME, 2015.

¹³ Rapport de synthèse Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des français en 2030 – Vers une évolution profonde des modes de production et de consommation, ADEME, 2014.